



ÉTUDE POUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

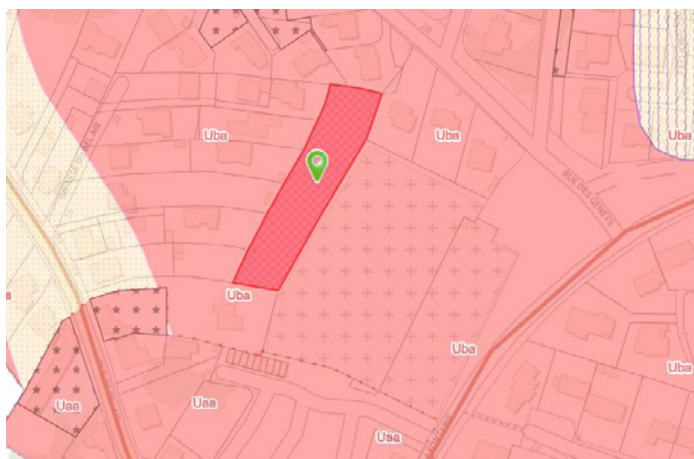


AVANT-PROJET
DÉCEMBRE 2022

DIAGNOSTIC

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL - TRAME VIAIRE

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Affiché le
ID : 056-215602434-20230207-2023_02_16-DE



Extrait du PLU (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

CONSTATS

Environnement

Cimetière situé dans le centre-bourg en bordure d'espace naturel littoral, hors périmètre de protection.

Couverture arborée : trame bocagère (chênes) interrompue au carrefour du cimetière et dans le bourg.

Contexte réglementaire

Implantation dans un tissu pavillonnaire (zone Uba du PLU)
Zone d'extension située en Emplacement Réservé au PLU (surface = 2400 m²)
Pas d'autre emplacement réservé pour un cimetière sur la commune.

Trame viaire

Cimetière proche de la mairie et desservi par les rues de la Fontaine et des Genêts.

Deux aires de stationnement : parking de la mairie, et parking à plusieurs fonctions au carrefour: arrêt de cars, stationnement VL.

Plusieurs accès au cimetière : Place du Général de Gaulle, rue de la Fontaine, parking de la mairie

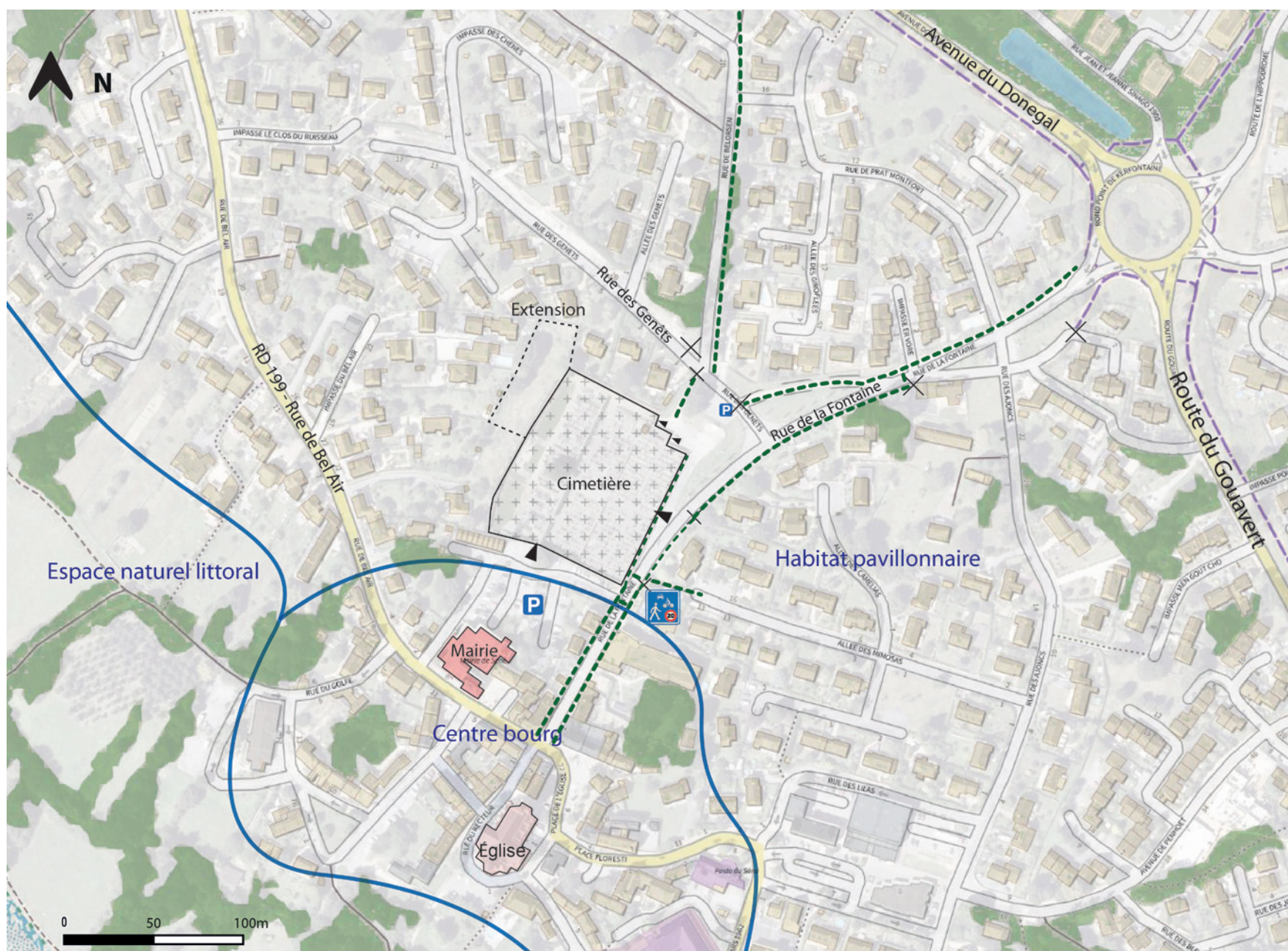
Itinéraire de liaisons douces en bordure de voies (avenue du Donegal, Rue de la Fontaine, Rue des Genêts), interrompu dans les zones pavillonnaires.

ENJEUX

Continuité du corridor écologique à préserver et renforcer depuis les espaces naturels vers le bourg :

- haies de chênes à protéger sur domaine privé (zonage du PLU : espace boisé)
- plantations d'essences indigènes (arbres, arbustes)

Continuité du réseau de liaisons douces à étudier.



Trame viaire - organisation urbaine

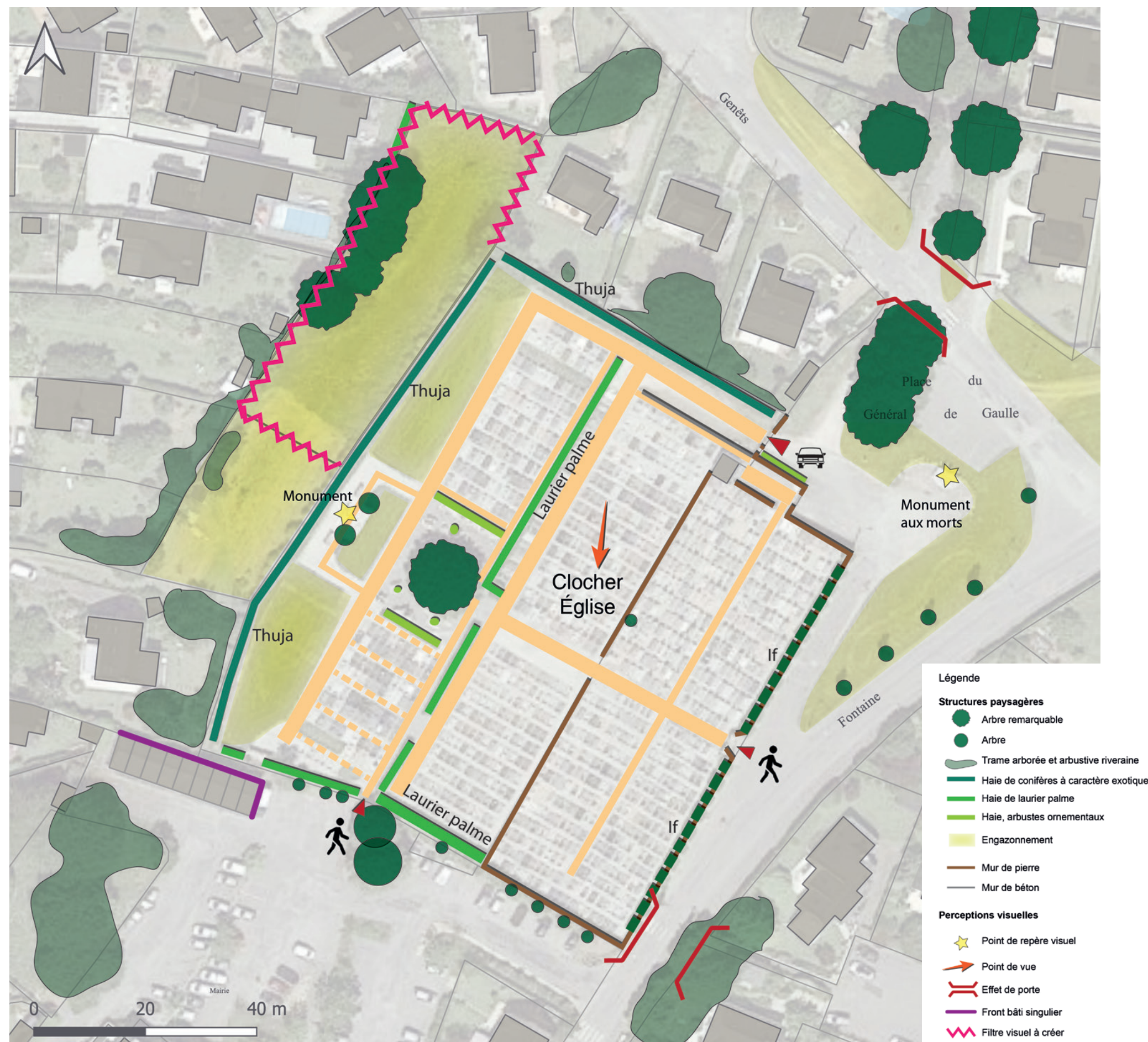


Espaces naturels et corridor écologique

DIAGNOSTIC

STRUCTURES PAYSAGÈRES ET PERCEPTIONS VISUELLES

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Affiché le
ID : 056-215602434-20230207-2023_02_16-DE



CONSTATS

Cimetière délimité par mur d'enceinte en pierre, doublé d'une haie de conifères (ifs taillés) isolant celui-ci du bourg.

«Effets de porte» sur voies de desserte du cimetière (place du Gal de Gaulle, rue de la Fontaine).

Clocher de l'église à fonction de point de repère visuel depuis la trame viaire.

Lisière constituée par haie bocagère relictuelle à l'Ouest délimitant une prairie (zone d'extension).

Haie riveraine hétérogène (essences indigènes, essences exotiques,).

Murs de pierre et haies taillées cloisonnant les extensions successives du cimetière.

Haies d'essences horticoles à forte croissance et à taille répétitive et chronophage (laurier palme, espèce classée invasive, thuya) à remplacer par essences à croissance lente.

Cimetière à dominante minérale (tombes, revêtement des circulations), ambiances paysagères du cimetière différenciées au niveau du monument au mort : arbre remarquable ombrageant *columbarium et jardin du Souvenir*.

Place du Général de Gaule, vaste espace avec îlot engazonné séparant les voies, aux multiples fonctions : commémorations (Monument aux morts), stationnement, arrêt de cars, accès véhicules de services, fleurissement.

Trame d'allées principales et secondaire orthogonale, discontinues.

ENJEUX

Valoriser et prolonger les limites extérieures du cimetière :

- Rives de voies de desserte (rue de la Fontaine), liaison piétonne avec carrefour.
- Traitement de la place : fonctions à différencier dans l'espace.

Cimetière :

- allées (entrées à hiérarchiser, allées principales et secondaires à prolonger vers extension),
- végétalisation des espaces existants pour en atténuer le caractère minéral,
- intervention visant à limiter l'entretien nécessaire du site.

PLAN TOPOGRAPHIQUE

ID : 056-215602434-20230207-2023_02_16-DE



Contrainte importante liée à la présence de la **nappe phréatique à très faible profondeur** (sub-affleurant le terrain naturel)

Solutions envisagée :

- **Remblaiement du site** : compte tenu de la topographie, seul un remblaiement léger <40cm peut être envisagé (liaison avec le cimetière existant, accessibilité des allées, coût). Un remblaiement seul est donc **insuffisant**.
- **Drainage en profondeur** : solution **non souhaitable** d'un point de vue fonctionnel (création et raccordement du réseau de drainage, volumes d'eau importants à gérer ensuite, études supplémentaires, coût), mais également d'un point de vue environnemental (rabattement de la nappe phréatique, création d'un point d'aspiration asséchant le sol sur une surface étendue en amont et en aval du site)
- Mise en place de **caveaux étanches**, simples ou doubles : solution préconisée. L'étanchéité des caveaux et la mise en oeuvre sur couche drainante permettant de réduire le risque de contamination de la nappe phréatique.

AVANT-PROJET
PLAN DE COMPOSITION

Envoyé en préfecture le 09/02/2023
Reçu en préfecture le 09/02/2023
Affiché le
ID : 056-215602434-20230207-2023_02_16-DE



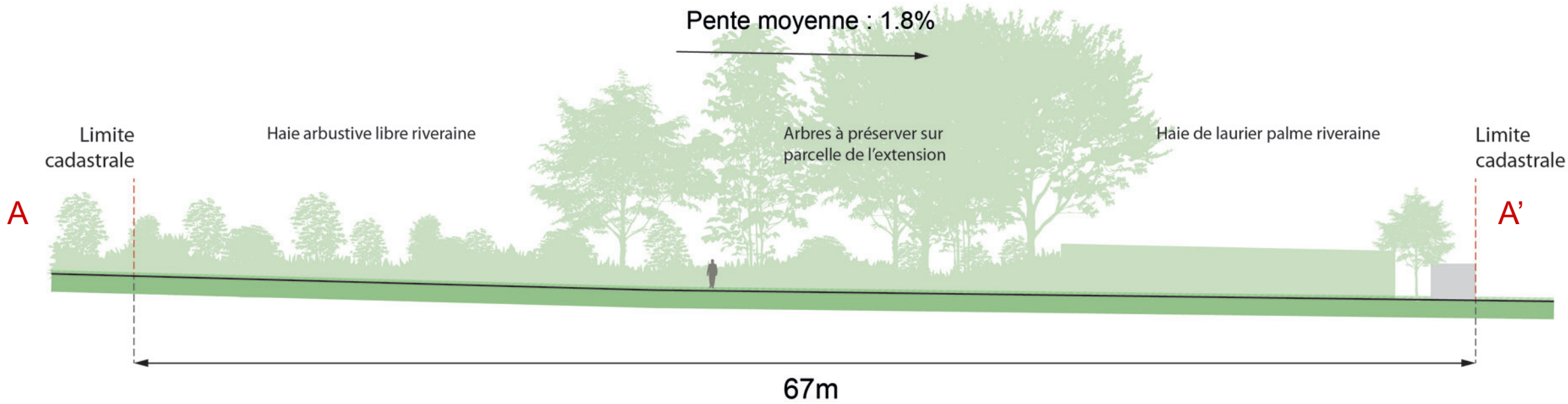
- LEGENDE:
- Placette pavée
 - Allée sable stabilisé renforcé
 - Pavés à joints engazonnés
 - Béton
 - Allée mélange terre-pierre
 - Arbre existant conservé
 - Arbre à planter
 - Massif arbustif
 - Haie taillée
 - Plantes vivaces et graminées
 - Gazon
 - Clôture : grillage souple mailles soudées
 - Mobilier : banc, fontaine



Croquis - Vue axonométrique

AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Création d'un **bosquet cinéraire** étendu : bosquet de cavurnes sur gazon, clairière du souvenir en pavés à joints engazonnés avec mini-tombes.
- Allées principales et secondaires engazonnées sur l'extension. Allée existante en stabilisé renforcé
- Implantation des caveaux avec trame végétale large compartimentant des espaces de 4 rangs de sépultures.
- Espace de caveaux engazonnés.
- Placette pavée arborée, avec bancs en entourage d'arbres, équipements cinéraires et monument aux morts.
- Haies de laurier palme supprimées.
- Traitement des limites homogène : clôture doublée de haies champêtres.

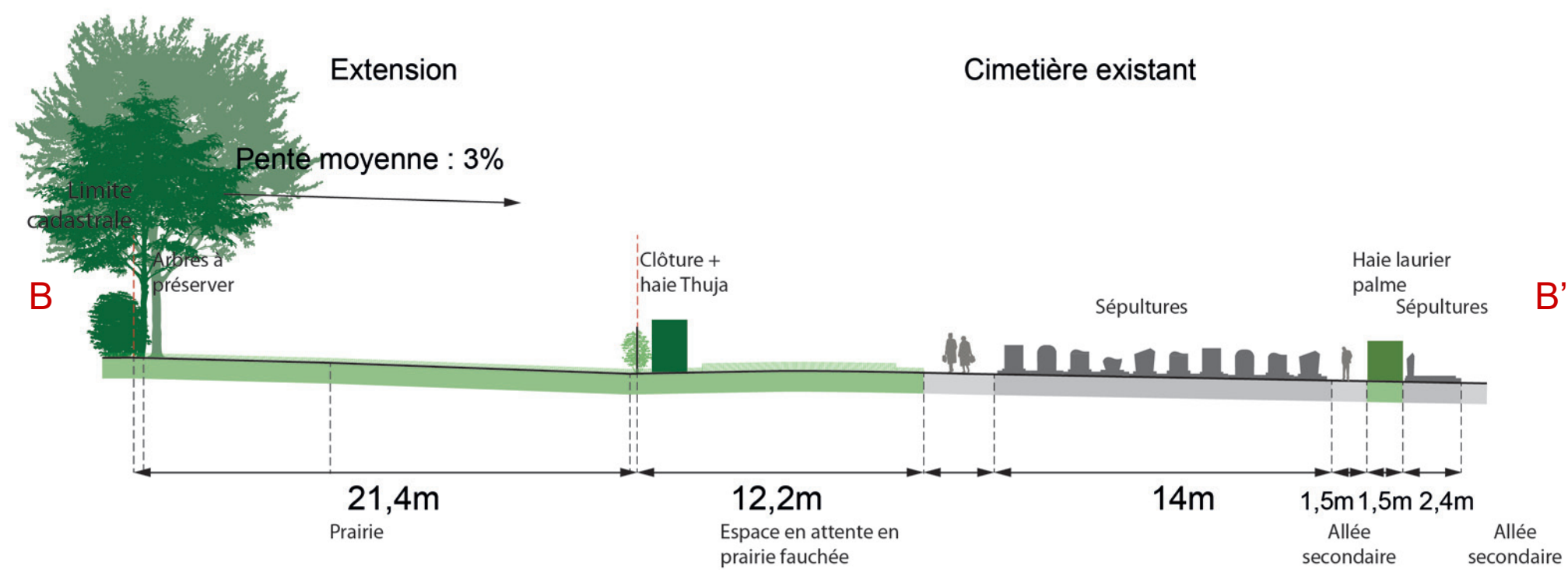


Profil AA' - État existant - Échelle : 1/250

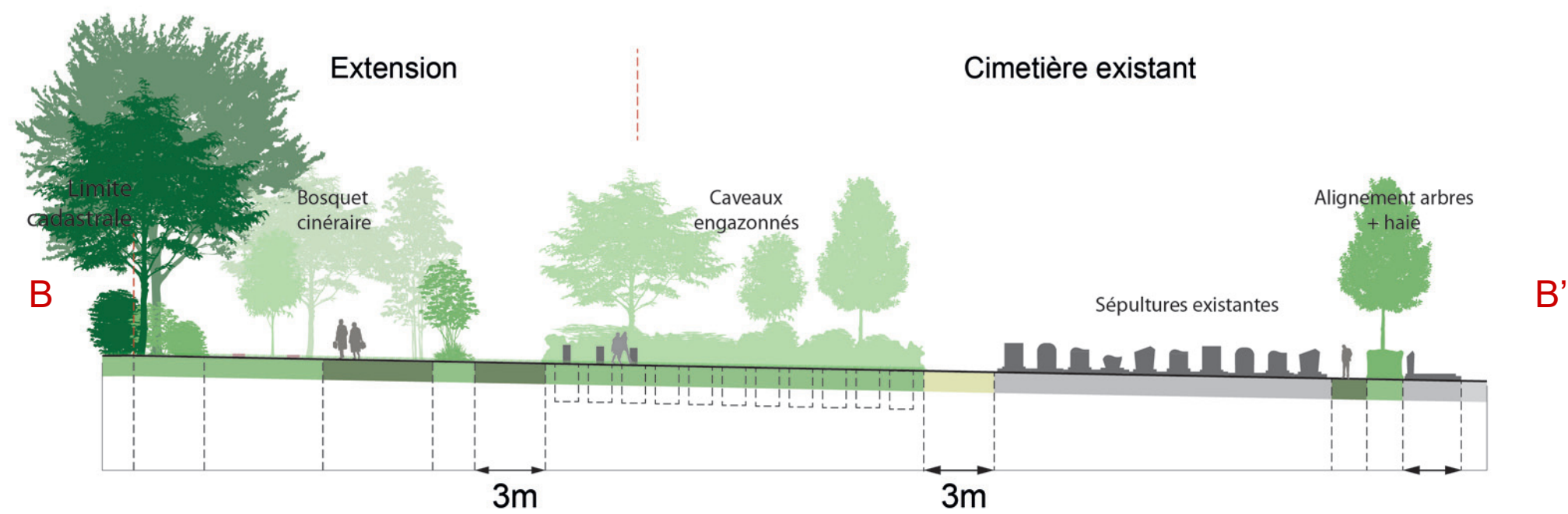


Profil AA' - État projeté - Échelle : 1/250





Profil BB' - État existant - Échelle : 1/250



Profil BB' - État projeté - Échelle : 1/250

